

**Relevé des délibérations du conseil d'UFR
du 1^{er} octobre 2024 à 9h30
Salle du conseil Maathaï**

1. Approbation du PV du 11 juillet 2024

26 pour, 1 abstention

2. Informations du Directeur d'UFR

3. Questions statutaires (votes à bulletins secrets)

- Election des directeurs adjoints : Claire ROSNOBLET et Mickaël RIALLAND

23 pour, 5 blancs

- Election de membres des commissions :

- Commission de l'enseignement : 1 étudiant.e. Pas de candidat

- Commission de la communication : 1 BIATSS, 2 étudiant.es

- BIATSS : 1 candidate, Sabrina PERREY :
26 pour, 2 blancs

2 étudiant.es : pas de candidat

- Commission de la recherche : 1 doctorant.e

1 candidat, Léo BIZIOREK : 27 pour, 1 blanc

- Commission des RI : 3 étudiant.es

**1 candidate, Mathilde QUINCHON :
26 pour, 2 blancs**

- Election d'un membre du Bureau : 1 personnel BIATSS- Pas de candidat

4. Questions financières

- Bilan du DOM 2024 pour 2025 (crédits et dotation horaire)
- Vote des orientations budgétaires 2025

Unanimité (28 pour)

- Sorties d'inventaire

18 ordinateurs de l'UFR, dont 15 provenant de la salle Darwin.

Unanimité (28 pour)

5. Questions relatives aux ressources humaines

- Campagne d'emplois pour 2025 : présentation des arbitrages de la gouvernance (EC et BIATSS)

- Avis sur le profil du poste de PR 67^{ème} section ouvert au recrutement en 2025 (UMR Biogéosciences)

18 pour, 1 contre, 9 abstentions

6. Questions pédagogiques

- *Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 26.09.2024*

• Modalités de contrôle des connaissances

- Possibilité d'effectuer un rattrapage à la fin du 2nd semestre en licence
- En Master : au fil de l'eau. (Les stages et les PPE sont exclus du rattrapage).
- Le statut AJAC n'existe plus. Possibilité pour un.e étudiant.e ayant validé un semestre pair, de suivre les enseignements du semestre pair de l'année suivante, quel que soit le nombre de crédits ECTS. (Même règle pour les semestres impairs).

Unanimité (28 pour)

• Modifications de la fiche filière de la Licence STE

Unanimité (28 pour)

• Capacité d'accueil en L1 SVTE et L1 LAS

- L1 SVTE (portail) : 360 néo entrants, 140 redoublements/orientations
- L1 LAS : capacité d'accueil fixée à 50 néo entrants

24 pour, 2 abstentions

• Offre de formation Campus France

Unanimité (26 pour)

7. Conventions

- Avenant n°2 à la convention d'hébergement de la start up Ektah

Unanimité (24 pour)

- Convention avec l'INRAE (soumise au conseil mais en attente de validation par la Direction Générale des Services)

Unanimité (24 pour)

8. Questions diverses

- Valérie NICOLAS : interrogation sur la fiabilité des fiches filières consultables en ligne.
- Emmanuel FARA : questionnaire sur la reconnaissance des fonctions de responsable de semestre.

Dijon, le 1^{er} octobre 2024

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE